

1-866-872-6336

Parfois, même les juges n'ont pas toutes les réponses.

*Demander de l'aide
est un signe de courage,
et non de faiblesse.*



Programme
de consultation
pour la magistrature

Soutien confidentiel
aux juges et à
leurs familles

Services en français offerts sans frais partout
au Canada : 1-866-872-6336
ATS 1-800-263-8035 (personnes malentendantes)
www.pcmagis.ca

Programme de consultation pour la magistrature

On attend beaucoup des juges. Le fait d'avoir à rendre des décisions judiciaires, tout en sachant qu'elles seront soumises au regard scrutateur du public et des pairs crée des pressions qui sont particulières au rôle des juges.

Même ceux qui excellent dans leurs fonctions judiciaires admettent en privé que cela est parfois très exigeant pour eux et pour leurs proches. Il est souvent difficile de demander de l'aide lorsqu'on sait qu'il faut projeter l'image de quelqu'un qui est capable d'assumer les lourdes responsabilités de la fonction judiciaire.

Le Programme de consultation pour la magistrature (PCM) est conçu pour aider à faire face aux pressions particulières que subissent les juges et leurs familles.

Le PCM est un service de counseling confidentiel, volontaire et à court terme qui permet aux juges et aux membres admissibles de leurs familles d'accéder à un réseau de professionnels 24 heures sur 24, 7 jours par semaine.

Ces services professionnels sont offerts par Shepell•fgi, l'un des fournisseurs de services de counseling et d'assistance les plus importants et les plus respectés au Canada.

Le réseau Shepell•fgi est composé de conseillers, de psychologues, de travailleurs sociaux et de spécialistes expérimentés. Ces experts sont à votre disposition en tout temps pour aider à trouver des solutions à des difficultés personnelles.

Le PCM offre un counseling professionnel pour de nombreuses questions qui peuvent avoir un impact sur les juges et leurs familles :

- Le stress et l'épuisement
- La dépression et l'anxiété
- Les relations de couple
- Le deuil
- Les changements de la vie
- La toxicomanie et les dépendances
- La maladie
- Le counseling en cas de crise

Ce service est-il réellement confidentiel?

La confidentialité est le fondement même du PCM. Shepell•fgi ne divulgue aucun renseignement à votre sujet à qui que ce soit sans votre consentement préalable donné par écrit, en toute connaissance de cause et de votre plein gré, à part les exceptions mentionnées ci-dessous. *Personne ne saura que vous avez fait appel au PCM à moins que vous choisissiez vous-même de le dire à quelqu'un.

*Il va de soi qu'il peut être nécessaire, dans certains cas, de transmettre des renseignements à des tiers, même en l'absence de consentement, notamment lorsqu'une personne semble constituer une menace grave pour elle-même ou pour d'autres. De plus, les professionnels de Shepell•fgi sont légalement obligés de signaler tout cas soupçonné d'enfant maltraité et de divulguer des renseignements exigés par la loi (ex : sur ordonnance d'un tribunal).



Programme
de consultation
pour la magistrature
Soutien confidentiel
aux juges et à
leurs familles

Faites-en l'essai maintenant
en toute confiance :

Composez le 1-866-872-6336,
24 heures sur 24, 7 jours
par semaine pour obtenir une
consultation gratuite.

ATS 1-800-263-8035
(personnes malentendantes)

www.pcmagis.ca

Service de soutien aux juges pour les procès

Les conseillers professionnels de Shepell•fgi ont conçu un nouveau programme de soutien spécialisé (en collaboration avec les membres du comité exécutif du PCM) afin d'offrir un soutien aux juges qui instruisent des procès difficiles (avant, pendant et après un procès). Pour en savoir plus sur ce service, veuillez communiquer avec votre directeur ou consulter le site www.pcmagis.ca.

Solutions Travail-Famille

Il peut être difficile de trouver le temps ou les ressources nécessaires pour s'occuper des préoccupations de la vie quotidienne. Solutions Travail – Famille est un service de consultation confidentiel pour aider les juges et les membres de leurs familles à concilier la vie professionnelle et familiale.

Les spécialistes de Solutions Travail – Famille offrent des évaluations, des consultations, des ressources et des conseils par téléphone. Ils peuvent aussi fournir une trousse d'information, de la documentation instructive, une liste de sites web et des livres qui peuvent vous aider à vous organiser.

Le service Solutions Travail-Famille du PCM traite de nombreux sujets, dont les suivants:

- Le soin des personnes âgées
- Conseils en nutrition
- Conseils financiers et juridiques
- Le rôle parental
- Les relations de couple
- Accès jeunes
- Comment cesser de fumer

Les professionnels de Shepell•fgi peuvent vous aider à trouver des approches nouvelles de solutions aux préoccupations liées à vos fonctions ou à votre vie privée. L'objectif est de vous aider à définir, avec votre famille, un plan qui aura un impact positif sur votre santé émotive et votre bien-être général.

Le réseau de communication des juges, JUDICOM, contient aussi des renseignements généraux au sujet du PCM. Il suffit de se brancher au réseau et de cliquer sur l'image de la « pomme ».

Combien tout cela va-t-il me coûter?

Ces services sont offerts gratuitement aux juges et aux membres de leurs familles. Vous et les membres de votre famille pouvez appeler le PCM sans frais, 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Vos commentaires sont importants

Nous sommes résolu à vous fournir des services de qualité qui répondent à vos besoins. Nous aimerions donc obtenir vos commentaires. Vous recevrez de temps à autre un bref questionnaire confidentiel au sujet de votre expérience de Shepell•fgi. Veuillez le remplir et le retourner dans l'enveloppe-réponse.

Le contenu de ce dépliant a été approuvé par le Comité exécutif du conseil d'administration du PCM en mars 2008.

